

1762 10.

Décès

de Cornac Jean.

Du dix huitième jour du mois de Mai mil huit Cent Cinquante  
à six heures du soir.

Acte de Décès de Jean Cornac décédé ce jourd'hui à folcaude  
à quatre heures du soir dans la maison de son père, âgé de treize jours,  
né à folcaude le cinq du mois courant, fils de Jacques Cornac  
et de Marie Mercier.

Sur la déclaration à nous faite par le sieur Pierre Gaches, cultivateur  
âgé de quarante trois ans, et par le sieur Jean meshe' cultivateur âgé de  
Cinquante ans, voisins du défunt, tous les deux domiciliés à folcaude.

Lecture du présent acte a été par nous faite aux déclarants  
et aux témoins qui ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Paul Fraissé  
Maire de la Commune de folcaude faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil, soussigné.

1762 11.

Décès de

Amiel Baptiste.

Du quatrième jour du mois de juillet mil huit Cent Cinquante trois  
à huit heures du matin.

Acte de décès de Baptiste Amiel, décédé le jour d'hier  
à six heures du soir à folcaude, Profession de Cultivateur,  
âgé de soixante neuf ans, Veuve, né à avignonnet, fils de Jacques  
et de Marguerite Phélys, domicilié au dit folcaude.

Sur la déclaration à nous faite par le sieur Pierre Gaches Cultivateur  
âgé de quarante trois ans et par le sieur Jean meshe' Cultivateur  
âgé de cinquante ans, voisins du défunt, tous les deux domiciliés à folcaude.

Lecture du présent acte a été par nous faite aux déclarants  
et aux témoins qui ont déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Paul Fraissé  
Maire de la Commune de folcaude faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil, soussigné.

1762 12.

Acte de décès

de Beck Antoine.

Du dixième jour du mois de juillet mil huit Cent Cinquante trois  
à six heures du soir.

Acte de décès de Antoine Beck décédé ce jourd'hui à quatre heures  
du soir à folcaude âgé de 41 an. trois mois, cinq jours, fils de Beck Jean  
et de Marie Laguerre, né et domicilié à folcaude.

quatrième et dernier feuillet

1762 13.

Sur la déclaration à nous faite par le sieur Pierre Gaches  
âgé de quarante trois ans et par le sieur Magarre Paul âgé  
de trente sept ans, tous les deux, Cultivateurs, habitants de folcaude  
et voisins du défunt, lecture du présent acte a été par nous  
faite aux déclarants qui ont dit ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Paul Fraissé  
Maire de la Commune de folcaude faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil, soussigné.

1762 13.

Décès de

Cornac Marguerite.

Du quinzième jour du mois de juillet mil huit Cent Cinquante  
trois à onze heures du matin.

Acte de décès de Marguerite Cornac, décédée à folcaude,  
ce jourd'hui à neuf heures du matin, née à folcaude de son vivant, âgée de  
Deux mois, six jours, fille de Jacques Cornac et de Marie Mercier.

Sur la déclaration à nous faite par le sieur Pierre Gaches âgé  
de quarante trois ans et par le sieur Magarre Paul âgé de  
trente sept ans, tous les deux, Cultivateurs, habitants de folcaude  
et voisins du défunt, lecture du présent acte a été par nous  
faite aux déclarants qui ont dit ne savoir signer.

Constaté suivant la loi par nous Paul Fraissé  
Maire de la Commune de folcaude faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil, soussigné.

1762 14.

mariage

Maisonnade Jean

avec

Catherine Catherine.

L'an mil huit Cent Cinquante trois le six septembre à neuf heures  
du matin, devant nous Paul Fraissé Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de folcaude dans la maison Commune du dit lieu ont comparé le  
sieur Maisonnade Jean Propriétaire demeurant à folcaude veuf en premières  
noces de Marguerite Bernaud décédée dans la présente Commune le vingt trois  
avril mil huit Cent quarante trois, ainsi qu'il résulte de son acte de décès  
inscrit sur les registres dont l'original a été mis sous nos yeux, majeur  
âgé de quarante cinq ans, né le vingt sept Juin mil huit Cent huit dans  
la présente Commune ainsi qu'il résulte de son acte de naissance inscrit sur  
les registres dont l'original a été mis sous nos yeux, fils légitime de Maisonnade  
françois décédé dans la présente Commune ainsi qu'il résulte de l'acte de décès  
inscrit sur les registres dont l'original a été mis sous nos yeux et de Marie  
Delort demeurant dans la présente Commune, précédant avec la présence  
et le consentement de sa dite mère, Et Catherine Lalmette fille de Marie  
domiciliée actuellement à Allé et précédemment dans la Commune d'Avignonnet,  
deuxième en premières noces de Jean Pinel décédé dans la Commune de Somiers  
Canton d'Arnaudionnet de Coubeuse, le dix sept août mil huit Cent quarante neuf  
ainsi qu'il résulte de l'extraît en forme de son acte de décès qu'elle nous